

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 JANVIER

Les républicains conviennent que tout va fort mal et que la situation ne peut se prolonger sans grand péril pour le pays. Mais ils disent que c'est la faute des conservateurs. Si les conservateurs se faisaient républicains, le bien, voire même le mieux, serait immédiatement atteint. Il semble qu'un mot d'ordre ait été donné à la presse républicaine modérée pour enfourcher ce dada.

Nous aurions assurément mauvaise grâce à nous plaindre qu'on reconnaisse ainsi publiquement que le bien politique et social ne se peut faire en dehors des conservateurs; mais nous sommes obligés de rappeler à nos aimables embaucheurs que, pour construire un édifice solide, il ne suffit pas d'avoir des ouvriers : un terrain est avant tout nécessaire.

Or les monarchistes ont un terrain très déblayé, nettement délimité par les Instructions de Monsieur le Comte de Paris, contre lesquelles les républicains n'ont pu élever aucune critique sérieuse, tant au point de vue du libéralisme, qu'au point de vue de l'autorité indispensable, et ils n'ont cessé d'y appeler tous les ouvriers de bonne volonté, quelle que fût leur origine.

Les républicains eux, avaient bien un semblant de terrain tout troué d'ornières, infiltré d'eaux communardes peu propices, on en conviendra, à une édification quelconque : la Constitution. Ils viennent de le défoncer tout à fait en déchirant cette Constitution lors de l'expulsion du président Grévy. On peut bien, n'est-ce pas, qualifier d'expulsion cette démission si péniblement arrachée par la rue menant le Parlement.

De plus, si les modérés appellent aujourd'hui à grands cris les conservateurs pour sauver le pays des hommes de désordre, on ne saurait oublier que tout récemment encore ils appelaient, non moins bruyamment, les hommes de désordre pour combattre les conservateurs et leur enlever toute part et tout contrôle dans la gestion des affaires.

Si donc tout va mal, ce ne saurait être notre faute.

Conclusion :

Nous offrons aux modérés des garanties d'ordre et de stabilité manifestes. Ils ne nous montrent que l'inconséquence et le provisoire. Nous donnons. Ils ne peuvent même pas promettre.

Qu'au lieu de nous appeler à eux, ils viennent à nous. Le chemin n'est pas plus long et il est plus sûr.

A LA CHAMBRE

« Tout vaut mieux que ça », disait hier un journal républicain très bien en cour élyséenne. Ça, c'était la Chambre actuelle. Cette Chambre ne justifie que trop cette désignation aussi courte que dédaigneuse, et la séance d'hier jeudi, les inénarrables errements financiers qui s'y sont produits ne modifieront assurément pas l'opinion que le public a pris d'elle.

La Chambre discutera-t-elle ou ne discutera-t-elle pas le budget de 1888 ? Telle a été, en effet, la question en face de laquelle nos députés se sont trouvés aculés par suite de leurs lenteurs inqualifiables.

M^r Freppel a tout d'abord demandé que l'on votât immédiatement les douzièmes provisoires indispensables pour assurer le fonctionnement des services de l'Etat. La Chambre ne pourra pas voter le budget d'ici au 4^{er} avril ; on sera donc forcé de recourir au vote de nouveaux douzièmes. Autant en finir de suite.

Si la Chambre ne se décide pas à adopter cette mesure énergique, la discussion du budget pour 1889 devra commencer aussitôt après l'adoption du budget pour 1888.

M. Peytral a rappelé que la commission du budget avait demandé le vote de six douzièmes provisoires, qu'elle serait donc disposée à se rallier à cette proposition si, de la part de M^r Freppel, elle n'avait pas pour but de différer l'adoption des réformes proposées.

La proposition est combattue en quelques mots par M. Tirard.

M. de Jouvencel a proposé de faire commencer l'exercice budgétaire au 1^{er} juillet, ce que le président de la Commission a accepté immédiatement, malgré l'opposition persistante de M. Tirard.

La Commission du budget revendiquait l'examen de la proposition, le renvoi étant de droit.

M. Keller, vu la gravité de la question, a soutenu la nécessité de nommer une commission spéciale. La proposition ne concerne pas, en effet, la commission du budget 1888, mais celle du budget futur.

Alors la Chambre s'embrouille davantage. MM. Floquet, Paytral, Roy de Lonlay, Jules Roche, Yves Guyot, essaient de justifier ou de combattre tour à tour le renvoi à la Commission du budget ou à une Commission spéciale.

Bref, la Chambre a refusé le renvoi à la Commission du budget de la proposition de M^r Freppel.

M. Bourgeois, du Jura, a retiré sa proposition d'appliquer le budget de 1887 pour l'exercice 1888. M. de Jouvencel en a fait autant pour sa proposition concernant la modification de l'année budgétaire.

Et la discussion générale du budget commence enfin par un discours de M. Frédéric Passy.

A cinq heures, M. Frédéric Passy se lamente encore sur les gaspillages des deniers publics dont ses coreligionnaires se sont rendus coupables. On a dépensé sans se rendre compte des dépenses, s'écrie-t-il d'un air navré. Nous nous sommes laissés surprendre par un mirage! Adorable euphémisme! La foi républicaine de M. Passy contient une trop forte dose de naïveté!

M. Papinaud, député de l'Aude, qui cumule ses honoraires législatifs avec ceux de gouverneur de Nossi-Bé — en mandat « extraordinaire » — nous paraît moins naïf!

INFORMATIONS

LE DIVORCE OBLIGATOIRE

On sait que M. Saint-Martin a déposé une proposition tendant à modifier l'article 310 du Code civil relatif au divorce.

Actuellement, les tribunaux, d'après une jurisprudence presque constante, ne convertissent en divorce les séparations de corps existant depuis plus de trois ans que sur la demande de l'époux qui a obtenu la séparation.

M. Saint-Martin demande que l'article 310 devienne impératif et que, quel que soit celui des époux qui demande la conversion en divorce, celui-ci soit prononcé.

La commission de la Chambre chargée de l'examen de cette proposition vient de prendre des conclusions favorables.

L'AFFAIRE WILSON

MM. Athalin, juge d'instruction, Dulac, commissaire aux délégations judiciaires, et Théroutte, greffier de M. Athalin, se sont rendus avant-hier boulevard Voltaire, chez M. B..., homme d'affaires, dans les bureaux duquel ils ont opéré une minutieuse perquisition.

La perquisition n'a pas duré moins de quatre heures. MM. Athalin et Dulac ont saisi un nombre considérable de papiers relatifs à diverses affaires de M. Wilson.

Les magistrats se sont retirés à midi et demi.

A deux heures et demie de l'après-midi, M. le juge d'instruction Athalin a interrogé M. B... sur les pièces saisies dans la matinée. Cet interrogatoire s'est poursuivi jusqu'à sept heures et demie.

Le bruit court que les pièces saisies compromettent fort M. Wilson.

Hier, ce dernier a été entendu par le magistrat instructeur sur la teneur des documents dont la justice a cru devoir s'emparer.

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL

La cœur de Giselle battit étrangement. Elle se trouvait en présence de la comtesse de Gastein, et la comtesse de Gastein ne faisait qu'un avec la dame à la robe jaune! — Oui, c'était bien cette épaisse chevelure noire, ce regard froid comme l'acier, qui glissait un instant sur vous sans s'y arrêter jamais, et qui vous enveloppait pourtant tout entier; c'étaient bien ces lèvres minces qu'on redoutait presque de voir s'entr'ouvrir. — Même ténacité, même volonté dans la physionomie, même allure hautaine et dédaigneuse. Il ne manquait au portrait que la brusquerie du geste, et le débit saccadé de la parole, pour compléter la ressemblance parfaite avec l'original.

Giselle eut peur, et il lui fallut tout l'empire qu'elle avait sur elle pour dissimuler son trouble.

— Mademoiselle Duparc, n'est-ce pas? demandèrent les lèvres serrées, qui se refermèrent presque aussitôt.

Giselle s'inclina.

— On va vous montrer votre chambre, mademoiselle; je ne vous présenterai à vos élèves qu'après le déjeuner, et les leçons commenceront demain, à l'heure et dans les conditions que je vous indiquerai. Tenez-vous donc prête à être appelée chez moi dans l'après-midi; je vous dirai ce que j'attends de vous.

Il n'y avait rien à répondre. Giselle s'inclina de nouveau. M^{me} de Gastein la dévisagea alors par un coup d'œil rapide, presque furtif, puis elle sonna brusquement :

— Conduisez M^{lle} Duparc à sa chambre, dit-elle au domestique qui se présenta, en lui désignant la jeune fille d'un geste impérieux.

Et ce fut tout.

La première scène d'une vie nouvelle venait de se jouer pour notre héroïne; la chaîne était rivée désormais, et ce premier anneau laissait à penser ce que pourraient être les autres.

CHAPITRE VIII

GISELLE A RAOUL.

Berlin.

Je suis maintenant tout à fait installée, mon cher Raoul; j'ai ma chambre, mes élèves, sans parler de la salle d'étude, qui jouera un grand rôle dans mon existence. C'est là qu'a eu lieu la présentation officielle, cérémonie qui m'a paru fort étrange, je l'avoue. J'ai été présentée à mes

élèves. Mais c'est le monde renversé, vas-tu dire. Que veux-tu? Berlin n'est pas Paris; autres lieux, autres mœurs. Du reste, cette présentation ne m'a pas coûté grand'chose. Je n'ai pas eu le moindre discours à faire ni à entendre. M^{me} de Gastein, qui connaît le prix du temps, a abrégé les formalités de pure étiquette.

— M^{lle} Duparc, votre institutrice, s'est-elle bornée à dire aux trois jeunes filles, debout, comme je l'étais moi-même.

Mes élèves ont fait un léger signe de tête, une légère révérence, puis elles sont sorties à pas comptés. — J'espérais les suivre; mais M^{me} de Gastein s'est installée dans le fauteuil qui sera le mien, m'a désigné une chaise du bout de sa main effilée, et m'a dit, sans remuer les lèvres :

— Causez.

Sans doute, elle ne se fie pas à ma connaissance de l'allemand, car elle m'a entretenue pendant plus d'une heure en français, avec ce rude accent tudesque qui s'attend si bien à défigurer notre belle langue. C'était une sorte d'examen. Les questions étaient brèves, promptes, inattendues. Mes réponses avaient grandi peine à leur suffire. Cependant, elle a paru s'en contenter. A la fin, elle m'a dit en quelques mots rapides tout ce qu'elle attendait de moi, et j'en ai été effrayée au premier abord. Mais à la réflexion je me suis rassurée;

les programmes ont toujours dans la forme quelque chose d'effrayant; ils deviennent plus traitables à mesure qu'on les aborde avec courage. — Je me suis donc mise avec zèle à ma tâche, et j'espère qu'elle sera intéressante, car mes élèves, les deux aînées du moins, me paraissent intelligentes, et assez avancées pour leur âge.

Bettina est fort appliquée; c'est un esprit « tourné vers l'analyse », à ce que prétend du moins M^{me} de Gastein; Wilhelmine pencherait plutôt vers la synthèse, toujours d'après la même autorité. Quant à la petite Frida, elle paraît n'avoir encore de goût bien prononcé ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux méthodes, mais elle compte à peine dix ans; tout espoir n'est donc pas perdu. Je te vois rire, Raoul, n'oublie pas que nous sommes en Allemagne, la terre de la quintessence et de la recherche subtile, ou plutôt je suis en Prusse, car Allemagne et Prusse font deux, au lieu de ne faire qu'un, comme je te croyais jusqu'ici.

Te souviens-tu de mon amour pour ce pays des vieux châteaux, des souvenirs chevaleresques, des poétiques légendes? Tu te moquais de moi, dès ce temps-là, et tu avais bien raison! Je m'étais fabriqué, dans mon enfance, une Allemagne de fantaisie, avec les contes du chanoine Schmitt et les frères Grimm, plus tard

On lit dans le Paris :

« Nous croyons savoir que les ministres se sont surtout occupés des faits reprochés à M. Bouchez, procureur général, et à M. Levailant, directeur de la sûreté. »

« Les membres du gouvernement seraient, paraît-il, peu disposés à couvrir ces personnages et n'hésiteraient pas à prendre contre eux telles mesures qu'il incomberait au cas où ceux-ci ne parviendraient pas à se justifier des accusations dirigées contre eux. »

A CHACUN SUIVANT SES ŒUVRES

Nous avons dit, d'après le *Siccle*, que c'est au moment où Louise Michel disait que tous les généraux français étaient des assassins et des complices de Bismarck, et au milieu des cris : « Enlevons-là ! » que Lucas s'est glissé jusqu'à la tribune et a fait feu à bout portant »

M. Rochefort a longuement « blagué », avec la grâce qu'on lui connaît, « les petites balles » d'Aubertin. Avant-hier encore il envoyait le salut républicain aux voyous de Rouen pour avoir sifflé les « Polichinelles en soutane jouant le parade de complicité avec les Turlupins de leur espèce. » Mais M. Rochefort n'a pas assez de cinq colonnes de son journal pour évacuer ses fureurs contre les Havrais qui ont voulu enlever la « Vierge Rouge », la « sœur des braves », au moment où elle injurait notre armée et contre l'alcoolisé qui a tiré sur elle.

Nous n'avons, nous, pas plus d'indulgence pour les Aubertin que pour les Lucas, et désirons que la loi fasse également justice de ceux qui mettent en action, à coups de revolver, la morale de M. Rochefort, et de ceux qui sont assez lâches et assez bêtes pour tirer sur une vieille folle que l'ami de M. Boulanger admire et que Charenton réclame !

CHERCHEZ LA BALLE

Sous ce titre, on lit dans le *Gaulois* :

On sait que les médecins qui ont examiné M^{lle} Louise Michel, et qui ont été surpris de la façon dont la Vierge Rouge a supporté les souffrances, qu'auraient dû lui causer ses blessures se sont résignés très vite à ne pas procéder à l'extraction de la balle qui se serait logée dans sa tête.

Voici une dépêche que nous recevons de notre correspondant du Havre, qui nous inspire toute confiance. Elle est de nature à éclairer d'un jour nouveau cette bizarre aventure.

« Le Havre, 8 h. 40, soir. »

« Pendant que les docteurs paraissent chercher vainement la balle dans l'os temporal de Louise Michel, le citoyen Dumas, le président de la réunion de dimanche, vient de faire une piquante révélation à un de mes confrères de la presse locale : il dit avoir reçu ce renseignement de Louise Michel en personne : que la première balle serait tombée toute seule sans pénétrer dans les chairs. »

« Ce fait n'avait pas été divulgué, probablement dans un but intéressé. »

« Malgré de minutieuses recherches, l'autre balle n'a pas non plus été retrouvée. Elle aura

avec Hoffmann et tant d'autres. Que de fées, d'ondines, de vieux burgs démantelés ! Que de vénérables logis aux pignons pointus, aux tourelles élancées, aux petites fenêtres inoubliables ! Que de recois hantés par les fantômes du moyen âge ! Mais pour voir un peu de tout cela, Raoul, il m'aurait fallu habiter quelque ville des bords du Rhin, ou bien encore Hambourg ou Nuremberg. Mais Berlin, capitale toute moderne, sans souvenirs, sans gracieuses fictions, sans épopée légendaire, me force bien à rabattre de mon enthousiasme.

Adieu, cher Raoul, ne me plains pas, et ne me parle pas d'exil. J'ai emporté la patrie dans mon cœur et dans mon souvenir ; ne savais-tu pas d'ailleurs qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudrait nous séparer ? N'appelais-tu pas de tous tes vœux la première épaulette, la vie d'Afrique, le campement sous la tente ? Eh bien, cette épaulette, cette vie voyageuse, c'est à moi qu'elle échoit en partage ; je te vole ton droit d'aïeule, et j'ai planté ma tente dans Friedrichstrasse, au lieu de la planter parmi les Arabes du Sahel ou du Djurjura, voilà tout.

Quant à des remerciements, je n'en veux pas. Peux-tu bien parler de reconnaissance de toi à moi ? Est-ce que Dieu ne m'a pas mise au monde pour l'aimer et te servir, après que je l'aurai, Lui, aimé et servi bien entendu ? Tiens,

probablement roulé sous les pieds des assistants. » L'enquête paraît terminée.

» BEAUGRANDI »

On écrit de Florence que le consul français dans cette ville a reçu pour instruction de se dessaisir de l'affaire Hussein. Tout le dossier relatif à la succession serait remis à l'autorité judiciaire italienne. La décision du juge de paix, déplacé d'un canton à l'autre, serait donc exécutée, et notre agent diplomatique n'aurait plus qu'à s'incliner devant le magistrat italien.

Cette nouvelle a causé dans la colonie française une vive émotion. Elle est interprétée par les Italiens comme la revanche de M. Crispi.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 janvier.

Nos rentes ont une tenue très ferme : 3 0/0, 81.35 ; 4 1/2 0/0, 107.80.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,383. Les obligations foncières et communales du Crédit foncier ont été très vivement traitées et sont l'objet de demandes nombreuses. Ces titres n'étant pas au pair laissent une marge de hausse suffisante. Les Bons de la Presse sont demandés à 20 fr. et les Bons à lots à 106.

La Société Générale est immobile à 452.50. Ce titre étant nominal n'est traité que sur le marché du comptant.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Foncière-Vie, au moyen d'une combinaison nouvelle n'exigeant qu'une augmentation insignifiante, garantit à ses assurés un capital payable à leur décès, à quelque époque qu'il arrive, ou de leur vivant s'ils atteignent l'âge de 75 ans.

Les Polices A B de l'Assurance financière gardent un bon courant d'affaires. N'appartenant pas au groupe des valeurs de spéculation, ces polices constituent un placement sans aléa et sont très recherchées par les capitaux de l'épargne.

Le Panama s'inscrit à 298.12. L'assemblée générale doit avoir lieu le 28 courant.

Le Corinthe est sans affaires à 242.50. Devant l'indifférence du public, la compagnie diffère son émission, il est facile de prévoir l'échec qui attend cette souscription tant que les conditions actuelles d'exploitation ne seront pas changées.

La Transatlantique est à 515.

Le Comptoir d'Escompte clôture à 1,060.

Le marché des actions de nos chemins de fer est sans grand changement. Les obligations sont très fermement tenues.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES IMPÔTS DIRECTS EN 1888

Les percepteurs viennent de recevoir les feuilles qui indiquent à chaque contribuable le montant des impôts à payer pendant l'année. La distribution va en être faite incessamment.

Il est bon de dire à cette occasion qu'en exécution d'une décision nouvelle, il doit être tenu dans chaque mairie un registre destiné à recevoir les déclarations des contribuables qui se croient imposés à tort ou surtaxés. Ce registre remplacera les demandes qu'il fallait jusqu'à présent rédiger sur timbre.

encore un souvenir d'enfance. Te rappelles-tu que, lorsque nous étudions ensemble l'histoire sainte, tu te récriais sur la constance de Jacob, sur ces quatorze années passées au service de Laban, et moi, je disais : « Qu'est-ce que quatorze ans, vingt ans même pour Jacob, quand il s'agit de Rachel ? » — Aujourd'hui, mon cher Raoul, que je me suis engagée au service de l'Allemagne, je me répète comme dans mon enfance : « Qu'est-ce que sept ans, lorsqu'il s'agit de mon frère bien-aimé ? »

(A suivre.)

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 103, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ms}

Mort de M^{me} Stears mère

Le malheur semble devoir s'acharner sur la famille Stears.

Il y a quelques jours, on nous annonçait la mort de M. John Burnett-Stears ; hier soir, par dépêche, nous avons appris le décès à Brest de M^{me} Stears mère, qui n'a pu survivre à la douleur que lui a causée la mort de son fils.

Elle était âgée de 74 ans.

TIRAGE AU SORT DES JEUNES GENS DE LA CLASSE DE 1887

Le tirage des conscrits du canton Nord-Est de Saumur a eu lieu mardi, ainsi que nous l'avions annoncé.

Voici les numéros obtenus par les conscrits de ce canton :

- 1, Chaptinel. — 2, Louis-René Renaire. — 3, Frogel. — 4, Blain. — 5, Guérin. — 6, Chudeau. — 7, Langlois. — 8, Page. — 9, Lambault. — 10, Berthelot. — 11, Dufrou. — 12, Rébeilleau. — 13, Saussereau. — 14, Delanoue. — 15, Béchet. — 16, Challes. — 17, Léandre. — 18, Ténier. — 19, Jean-Eugène Mabileau. — 20, Deniceau. — 21, Millerand. — 22, Georget. — 23, Métayer. — 24, Casteran. — 25, Pigeonneau. — 26, Hallouin. — 27, Louis-Etienne Mabileau. — 28, Couineau. — 29, Tissier. — 30, David. — 31, Delaunay. — 32, Garnier. — 33, Robert. — 34, Latouche. — 35, Trévert. — 36, Guitton. — 37, Mercier. — 38, Henri Renard. — 39, Jouselin. — 40, Breton. — 41, Dureau. — 42, Fraimbault. — 43, Chauveau. — 44, Michou. — 45, Tranchant. — 46, Fourrier. — 47, Jean Fouque. — 48, Louis Renard. — 49, Chabbellan. — 50, Henri Moreau. — 51, Gouffier. — 52, Mécien. — 53, Harrault. — 54, Bidon. — 55, Doisneau. — 56, Désiré Epagneul. — 57, Dudé. — 58, Pantalais. — 59, Meunier. — 60, Robineau. — 61, Beaufils. — 62, Borien. — 63, Etienne-Louis Renaire. — 64, Louis Fouque. — 65, Epagneul. — 66, Haudebert. — 67, Bloudeau. — 68, Béguet. — 69, Moreau. — 70, Brémont.

COURAGE RÉCOMPENSÉ

Le ministre de l'intérieur vient de décerner une médaille d'argent de 2^e classe à M. Varrain, chef cantonnier-baliseur, à Varennes-sous-Montsoreau, qui, le 26 octobre 1887, a sauvé, dans des conditions particulièrement dangereuses, un vieillard tombé dans la Loire et emporté par le courant. S'était déjà signalé dans une autre circonstance.

ADJUDICATION. — Samedi dernier, l'administration de la guerre mettait en adjudication, à Tours, la fourniture de 2,700 quintaux de blé tendre.

Les soumissions cachetées déposées par les fournisseurs portant des prix supérieurs à ceux fixés comme limite par le ministre de la guerre, l'adjudication n'a pu avoir lieu.

L'ÉCLIPSE TOTALE DE LUNE

L'éclipse totale de lune des 28-29 janvier sera, dans toutes ses phases, visible à Saumur, c'est-à-dire dans la nuit de samedi à dimanche, puisqu'elle commence après le coucher du soleil, pour finir avant son lever, ou qu'autrement dit ces phases s'accomplissent pendant la nuit. A New-York on n'en verra pas le commencement ; à Pékin on n'en verra pas la fin, qui aura lieu après le lever du soleil le 29.

Pour nous, habitants de Saumur, qui nous trouvons parmi les favorisés, nous aurons l'éclipse totale de 40 h. 35 du soir, demain samedi 28, à minuit 43, le milieu étant à 11 h. 24. Avant 10 h. 35, comme après minuit 43, l'éclipse ne sera que partielle. La durée complète du phénomène sera de 4 h. 42 ; celle de l'éclipse totale de 4 h. 38.

Il est à remarquer que, lors même que la dimension de la lune s'accroîtrait de moitié—ou mieux de 64 0/0—l'éclipse n'en serait pas moins totale, mais que cette phase aurait une durée beaucoup plus courte, tandis que celle du phénomène, pris dans sa généralité, serait notablement augmentée.

Voici les détails que donne le *Patriote de l'Ouest* sur la prochaine éclipse :

L'éclipse de demain samedi sera l'une des plus remarquables qui puissent se produire, et comme durée et comme intensité,

Voici les heures des phases successives par lesquelles elle devra passer :

- Entrée de la Lune dans la pénombre de la terre..... 8 h. 38 soir.
- Entrée dans l'ombre..... 9 h. 40
- Commencement de l'éclipse totale..... 10 h. 40
- Milieu de l'éclipse..... 11 h. 29
- Fin de l'éclipse totale.... 12 h. 48 matin.
- Sortie de l'ombre..... 1 h. 49
- Sortie de la pénombre.... 2 h. 20

Grandeur de l'éclipse : 4,64, le diamètre de la Lune étant 4.

La Pleine Lune, qui se lèvera à 4 h. 30, ce soir-là, sera très élevée dans le ciel au commencement de l'éclipse et sera visible sur toutes nos places. On sait qu'il n'est besoin d'aucun instrument pour suivre le phénomène.

Quant aux personnes qui veulent étudier, c'est autre chose ; il faut une lunette d'au moins 50 millimètres de diamètre à l'objectif, permettant de voir les reliefs et dépressions du sol lunaire, ainsi que les montagnes, les cirques, les cratères, etc., qui servent alors de points de repère.

Circonstance heureuse, il se trouve que, ce soir-là, la Lune traversera la constellation de l'*Ecrevisse*, dont on pourra voir le curieux amas d'étoiles. De plus, elle sera tout près de l'étrange planète *Saturne*, parfaitement en vue.

LOTÉRIE DE NICE

Nous avons donné hier les huit numéros qui ont gagné les principaux lots, un de 500,000 fr., trois de 100,000 fr., deux de 50,000 fr. et deux de 25,000 fr.

Voici les dix numéros qui ont gagné chacun 10,000 fr. :

- 5,535,359 — 4,486,103 — 4,488,276 — 5,714,386 — 646,388 — 4,438,437 — 5,685,215 — 4,458,842 — 278,234 — 3,020,173.

Les dix numéros suivants ont gagné chacun 5,000 francs :

- 2,677,745 — 5,042,451 — 4,526,177 — 517,170 — 578,075 — 2,009,369 — 550,567 — 4,036,551 — 3,671,922 — 2,516,703.

Les 50 numéros suivants ont gagné chacun 1,000 francs :

- 105,224—335,452 — 636,689 — 650,267 — 656,673 — 965,653 — 1,340,938 — 4,468,148 — 4,488,282 — 2,066,402 — 2,096,040 — 2,153,264 — 2,156,595 — 2,544,549 — 2,566,551 — 2,567,293 — 2,583,199 — 2,604,558 — 2,656,448 — 2,665,064 — 2,669,581 — 2,910,846 — 2,923,658 — 3,065,433 — 3,065,739 — 3,076,466 — 3,077,352 — 3,515,563 — 3,520,067 — 3,536,696 — 3,584,014 — 3,586,343 — 3,586,990 — 3,625,075 — 3,652,163 — 3,658,593 — 3,670,599 — 3,686,287 — 4,017,515 — 4,530,544 — 4,542,864 — 4,562,351 — 4,624,703 — 4,676,145 — 4,854,163 — 5,049,385 — 5,556,234 — 5,561,782 — 5,629,697 — 5,745,295.

Il y a, en outre, 130 numéros qui ont gagné chacun 500 fr. et 650 qui ont gagné chacun 400 fr.

L. GRIGNON DE MONTFORT

Dimanche dernier, à dix heures, a eu lieu à Rome, dans la salle au-dessus du portique de Saint-Pierre, la cérémonie de la béatification du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre breton, né en 1673, fondateur des Missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre et des religieuses Filles de la Sagesse.

Louis-Marie Grignon est né en Bretagne, dans la petite ville de Montfort, dont il a retenu le nom. Il arriva à pied au séminaire de Paris, après ses études faites au collège des Jésuites de Rennes. Il étudia ensuite la théologie au séminaire de Saint-Sulpice.

Diacre, Louis Grignon de Montfort aide M^{re} de Flamanville à catéchiser, dans Saint-Sulpice, les laquais du quartier. Prêtre, il se voua aux paysans et aux ouvriers. Il fut aumônier du Mont-Saint-Valérien près Paris, et de l'hospice de la Salpêtrière. Appelé à Fontevault par la prise d'habit de sa sœur, il y fit la connaissance de M^{me} de Montespan qui, convertie et pénitente, s'était retirée au Jagueneau, à Saumur, tout près de l'abbaye de Fontevault, sa sœur, M^{me} de Rochechouart-Mortemart. La marquise protégea les débuts du jeune prêtre et le dirigea vers le Poitou.

C'est ensuite qu'il parcourut la Vendée et

la Bretagne, le bâton à la main et les souliers percés, vivant d'aumônes et couchant sur la paille, évangélisant les pauvres.

C'est lors de ses voyages qu'il conçut le projet de fonder, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, la Congrégation des Pères du Saint-Esprit qui eut moins de développement que son autre fondation, la *Congrégation des Sœurs hospitalières de la Sagesse*.

Cette puissante et héroïque Congrégation compte aujourd'hui plus de trois mille membres. La robe grise de ses religieuses, illustrée par tant d'actes de dévouement en France et en Orient et respectée même du forçat, n'a pas trouvé grâce devant les stupides proscripteurs de notre temps.

En 1706, s'étant rendu en pèlerinage à Rome, il demanda au Pape Clément XI de partir pour les Missions Etrangères; mais le Souverain-Pontife n'y voulut pas consentir et lui ordonna de revenir en France, prévoyant qu'il y serait plus utile.

Le P. de Montfort obéit immédiatement, et commença ses missions où il convertit de nombreux calvinistes, notamment à Nantes où l'on a conservé pieusement son souvenir; aussi M^{re} Richard, qui est Nantais, professe-t-il un culte particulier pour ce Bienheureux.

Les pieuses entreprises de Louis Grignon de Montfort ne furent pas sans rencontrer bien des obstacles.

Les évêques, effrayés de son zèle, lui fermèrent successivement les diocèses de Poitiers, de Saint-Malo, de Nantes, d'Avranches et de Coutances. Montfort s'en alla sans murmurer et alla prêcher ailleurs.

Lors d'une mission prêchée à Mervent (Vendée), il avait, au cours d'une promenade sous bois, été intimement touché de la délicieuse situation d'une petite caverne naturellement creusée dans le flanc de la colline dite *Roche-aux-Faons*, et placée à l'extrémité du *Puy-Bonnet*. Sentant la fin de sa course approcher, c'est là qu'il avait décidé de faire l'essai de l'éternelle contemplation.

Mais les agents des hauts domaines, se préoccupant peu des célestes aspirations du pieux missionnaire, lui suscitèrent de nombreuses tracasseries en raison de quelques souches qu'il avait dû déraciner pour se créer un modeste jardin, et du petit mur qu'il avait élevé pour se garantir du vent du Nord; si bien que le Père Grignon ne put séjourner que peu de temps dans son ermitage.

Le Père de Montfort se rendit à Saumur pour prêcher une mission à Notre-Dame-des-Ardilliers. Il mourut le mardi 28 avril 1716, et rendit doucement sa belle âme à Dieu.

Ses funérailles furent un triomphe.

Près de son tombeau, dont la légitime confiance des peuples a fait un but de pèlerinage, ses filles et ses fils — les Sœurs de la Sagesse et les Missionnaires du Saint-Esprit à Saint-Laurent-sur-Sèvre — ont abrité leur berceau.

Dimanche, le Pape Léon XIII a parlé; et l'écho des cloches de la Vendée a porté à Rome les actions de grâces que le diocèse de Luçon a déjà entonnées pour la béatification de son ardent apôtre.

LE MANS.

Le théâtre est mort en province! M. Térel, directeur du théâtre du Mans, a été obligé de demander la résiliation de son traité. Vu l'insuffisance des recettes, il ne pouvait continuer de diriger le théâtre une année de plus.

Le Conseil municipal a accordé la résiliation du traité, mais en exigeant que ce traité prenne fin juste le 30 juin.

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11^e ANNÉE).

DIMANCHE 29 janvier 1888, à 1 h. 1/2,

299^e Concert populaire (14^e de l'abonnement)

Avec les concours de M^{lle} Marthe RUELLE, cantatrice, des Concerts parisiens. — M. J. DUMON, flûtiste, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles. — M. LUBERT, ténor de l'Opéra-Comique de Paris.

PROGRAMME

Ouverture de *Freischütz* (Weber).

Concerto en ré (Ch. Haussens), exécuté par M. J. DUMON. — 1^{re} audition à Angers.

ŒUVRES DE GILBERT DES ROCHEs: *Viens*, mélodie, chantée par M. LUBERT; *Sommeil des Fées*, mélodie-scène, chantée par M^{lle} RUELLE. — 1^{re} audition à Angers.

Renard, drame lyrique (extraits), prélude, scène et duo, chanté par M^{lle} RUELLE et M. LUBERT. — 1^{re} audition en province.

Morceaux de flûte avec accompagnement d'orchestre: *A Romance* (Saint-Saëns), redemandée; *Berceuse* (J. Bordier), 1^{re} audition à Angers; *Valse* (Chopin), transcription, exécutés par M. J. DUMON.

Grand air de *Joseph* (Mehul), chanté par M. LUBERT; grande scène de la *Folie d'Hamlet* (Thomas), chantée par M^{lle} RUELLE. — 1^{re} audition à nos concerts.

Marche du Songe d'une Nuit d'été (Mendelssohn).

1887

L'Année Saumuroise

(Voir le numéro d'hier)

Juin

16. — Représentation de la troupe Galipaux: *Tailleur pour Dames*, par les créateurs de la pièce à Paris.

17. — MM. Berger et Merlet, députés de Maine-et-Loire, envoient chacun 50 fr. pour la souscription au concours musical et 20 fr. pour la bannière de l'Harmonie Saumuroise. Les jours suivants, MM. de Soland, Fairé, de Maillé, de la Bourdonnaye et de Terves adressaient également chacun 20 fr. à la souscription ouverte par l'Harmonie.

24. — La musique du 135^e de ligne, se rendant au camp du Ruchard, donne un concert dans le Square.

25. — Violent orage dans la nuit du 25 au 26.

26. — Premier jour des courses de Verrie-Saumur.

27. — Deuxième jour des mêmes courses.

30. — Grands préparatifs pour le concours musical et le festival.

Juillet

3. — Pour la première fois à Saumur, grandes fêtes musicales: défilé des sociétés, avec leurs bannières, depuis la route de Rouen jusqu'à la place Maupassant; concours d'orphéons, musiques d'harmonie et fanfares; festival dans la carrière du Carrousel. Chaleur ségégaliennne; foule d'étrangers à Saumur; décorations splendides et brillantes illuminations le soir depuis la place de la Bilange jusqu'à la carrière du Carrousel où avait lieu le festival.

4. — Continuation du concours musical; distribution des récompenses. — Concert dans le Square par la musique du 135^e. — Feu d'artifice.

7. — M. Lecoy est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

14. — Fête nationale peu brillante; feu d'artifice le soir. — Premier concours de tir de la nouvelle société de Gymnastique.

20. — Enlèvement du portique qui ornait l'entrée de la place de la Bilange depuis les fêtes du concours musical.

24. — Concert de l'Harmonie Saumuroise offert dans le Square aux souscripteurs de la bannière.

AOÛT

7. — Première journée des courses de Saumur. — Concert de la musique du 135^e dans le Square. — Au théâtre, *Philonon et Baucis*.

8. — Carrousel de l'Ecole de cavalerie avec la musique du 135^e. — Au théâtre, représentation de *Galathée*.

8. — Deuxième journée des courses. — Feu d'artifice.

11. — Nous apprenons la mort à Nantes de M^{re} Lebec-Espigat, l'excellente première chanteuse légère tant applaudie, six mois auparavant, à Angers et à Saumur.

15. — Course de taureaux dans la carrière du Carrousel; les tribunes sont remplies; grand succès... de recettes.

24. — L'*Echo Saumurois* donne la liste des officiers composant les missions militaires étrangères qui doivent assister aux grandes manœuvres du 9^e corps et loger à Saumur du 15 au 20 septembre.

25. — Mort de M. Le Brecq, président de la Société des courses de Saumur.

28. — Courses du Véloce-Club de Saumur au Chardonnet.

31. — Clôture des cours de l'Ecole de cavalerie; départ des divisions.

Septembre

15. — Arrivée, en gare de l'Etat, et entrée à Saumur, au milieu d'une double haie de curieux, des missions militaires étrangères venant assister aux grandes manœuvres du 9^e corps; ces officiers visitent l'Ecole de cavalerie, les manèges, écuries, atelier d'arçonnerie, etc.; ils prennent ensuite logement chez les habitants et dans les hôtels. — Arrivée de la musique de l'Ecole d'artillerie de Poitiers, laquelle se fait enten-

dre chaque soir, place de la Bilange, pendant le repas des officiers étrangers; le foyer du théâtre, où ce dîner est servi, est orné, pour la circonstance, des drapeaux de toutes les nations représentées dans la salle de festin.

18. — Concert donné, dans l'après-midi, par la musique de Poitiers, en l'absence des missions militaires qui dinaient à Montreuil et ne rentraient ce soir-là à Saumur qu'après 11 heures.

19. — Grande revue de clôture des manœuvres (35,000 hommes de troupe) dans la plaine de Montreuil-Bellay, en présence d'une foule immense de spectateurs. — Retour des officiers étrangers en grand uniforme. — Arrivée à Saumur des 11^e et 12^e cuirassiers, du 18^e bataillon de chasseurs à pied et autres troupes venant de la revue. — La fanfare du 18^e chasseurs joue quelques morceaux dans le Square. — Dernier concert de la musique d'artillerie devant le théâtre.

20. — Le 135^e de ligne, contonné la veille à Distré, traverse Saumur vers 6 heures 1/2 du matin et prend la route d'Angers. — Une heure plus tard, le 66^e de ligne, arrivant par la route de Varrains, traverse également la ville pour retourner à Tours. — Départ de Saumur, vers 7 heures, des missions étrangères (gare d'Orléans) pour se rendre à Paris où elles arrivaient à 11 heures 1/4. — La musique de l'Ecole d'artillerie de Poitiers quitte également Saumur. — Le 32^e de ligne, venant de Saint-Cyr et Brézé, arrive en notre ville où il doit loger. — Dans la soirée, la musique de ce régiment donne un concert au Square. (A suivre.)

Dernières Nouvelles

Le général Logerot a donné l'ordre de renvoyer les réservistes territoriaux de la Haute-Saône qui prendront part aux élections législatives.

LA COMMISSION DE LA TAXE DE SÉJOUR SUR LES OUVRIERS ÉTRANGERS

Cette commission a entendu M. Steenackers qui a défendu la proposition tendant à établir un droit de 5 0/0 sur les traitements annuels ou mensuels des étrangers en France.

Les patrons qui emploient des ouvriers étrangers payés à la journée seraient tenus de payer un droit de 10 centimes par jour et par ouvrier.

LES NOUVEAUX ACADEMICIENS

Hier ont eu lieu, à l'Académie française, les élections pour le remplacement des académiciens décédés.

Au fauteuil de M. Cuvillier-Fleury, M. Claretie a été élu par 20 voix.

Au fauteuil de M. Caro, M. le comte d'Haussonville a été élu par 23 voix.

Au fauteuil de M. Viel-Castel, M. l'amiral Jurien de la Gravière a été élu, au troisième tour, par 17 voix. Aux trois tours, M. le vicomte de Vogüé a obtenu 10, 13 et 12 voix.

ECHÉC DES TROUPES ITALIENNES

Le bruit courait hier, à la Bourse de Rome, que le ministère avait reçu le matin la nouvelle d'un sérieux échec des troupes italiennes autour de Sahati. Les Abyssins, au nombre de 25,000 hommes, auraient surpris une colonne de 4,500 Italiens qu'ils auraient massacrés.

Il règne en Italie une grande surexcitation.

Le gouvernement ne veut pas fournir de renseignements, de sorte que l'on ne peut contrôler ni la nouvelle en elle-même, ni les chiffres.

LES EXPULSIONS EN ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 26 janvier.

Le sieur Antz, cordonnier à Nordhausen, qui avait opté pour la nationalité française, a reçu l'ordre de quitter le territoire d'Alsace-Lorraine dans le délai de vingt-quatre heures.

PRÉPARATIFS MILITAIRES DE LA TURQUIE

Constantinople, 26 janvier.

Les forces du 2^e corps d'armée, placées sur la frontière rouméliote, seront portées à 50,000 hommes.

LES PRÉPARATIFS DE LA RUSSIE

Vienne, 26 janvier.

D'après la *Correspondance politique*, le gouvernement russe fait des préparatifs pour le logement de grands corps de troupes dans la Russie occidentale.

Au cours du premier semestre, on construira trois grandes casernes, dont une à Radomer et deux dans le gouvernement de Lublin.

TERRIBLE EXPLOSION. — PLUS DE CENT

VICTIMES

New-York, 26 janvier.

Des dépêches de la Colombie anglaise signalent une terrible explosion minière dans l'île de Vancouver.

Le nombre des victimes est estimé à plus de cent.

Parmi les mineurs ensevelis se trouvent vingt-huit blancs; les autres sont des Chinois.

On a déjà retiré vingt cadavres.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 27 janvier, 12 h. 30, soir.

Un télégramme de Washington arrivé ce matin à Paris annonce que la commission du Parlement, d'accord avec le ministre des affaires étrangères, vient de déposer au Congrès un rapport concluant à la participation officielle des Etats-Unis à l'Exposition universelle de Paris en 1889, afin de reconnaître l'appui que la France a donné à l'Amérique lors de la guerre de l'Indépendance.

Les journaux officieux Italiens, reçus ce matin à Paris, démentent le bruit qui a couru d'une rupture officielle relativement aux négociations du traité franco-italien.

Le Président de la République a reçu aujourd'hui l'archevêque de Rouen pour s'entretenir avec lui des derniers incidents suscités par les conférences de l'abbé Garnier.

ÉPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

1 ^{re} qualité,	le 1/2 kilog.	2 f. 50
Mélange extra,	le 1/2 kilog.	2 f. 80
Mélange exquis, sorte supérieure,	le 1/2 kilog.	3 f.

LE PLUS DÉLICAT des desserts est une tasse de THÉ DE CHINE

LE DÉLICIEUX

Son arôme exquis et son goût distingué le mettent bien au-dessus de tous les autres thés connus. Demandez-le chez votre épicière et exigez la marque. EN VENTE PARTOUT. E. Thibault, importateur, Nantes.

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt: à Saumur, chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; Russos, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

